

par une volonté qui s'attache et se colle à celle de Jésus ne soit pas un acte passager, mais passe à l'état d'habitude.

Ainsi entendu, ce culte ne saurait être autre chose, croyons-nous, que la consécration de sa vie au Sacré-Cœur, que le P. Vermeersch a définie : « Une volonté décidée à un entier dévouement, qui lui-même ait en Jésus-Christ son seul objet, son seul principe, sa seule récompense. . . Pareil engagement donne une signification à toute une vie, nous fait devenir une nouvelle production de l'amour de Dieu. » (1)

Marguerite-Marie avait connu ce culte intérieur : car, dans son acte de consécration, elle protestait « qu'elle se donnait et consacrait au Sacré-Cœur, pour ne plus se servir d'aucune partie de son être que pour l'honorer, aimer et glorifier : que sa volonté irrévocable était d'être toute à lui, et de faire tout pour son amour. »

Il semble donc que ce nouvel élan du culte au Sacré-Cœur, dont parle Marie du Divin-Cœur, n'est pas nouveau tant dans son fond que dans sa pratique que Jésus désire plus intense et plus universelle. Et, dit Jésus, les fruits de cette consécration doivent être la conversion des *hérétiques*, des *schismatiques* et des *infidèles*.

Nous le répétons, Jésus est venu pour sauver tous les hommes, et il souffre d'en voir un aussi grand nombre qui ne correspondent pas à son amour, qui ne lui sont pas unis par la charité. Au XVIIe siècle, il a révélé la dévotion à son Sacré-Cœur comme « un dernier effort de son amour qui voulait favoriser les chrétiens des derniers siècles. . . un excès de sa miséricorde. . . un triomphe de son amour tout-puissant. » Les révélations à Marie du Divin-Cœur sont de nouvelles instances. On y sent toujours son Cœur débordant d'amour et affligé de l'ingratitude des hommes.

Qui donc nous fera comprendre ce que nous pouvons et

---

(1) On trouvera dans le livre du P. Vermeersch, *Pratique et Doctrine de la dévotion au Sacré Cœur*, tous les détails sur cette consécration. On y lira aussi, avec intérêt, la Lettre encyclique de Léon XIII sur la consécration du genre humain au Sacré Cœur de Jésus (25 mai 1899), et la Lettre de la S. C. des Rites, sur les développements à donner au culte du Sacré-Cœur de Jésus (21 juillet 1899).